

Préfecture du Gers 3, place du Préfet Claude Erignac 32000 AUCH

## A l'attention de Monsieur le Préfet Xavier BRUNETIERE

Nogaro, le 19 octobre 2022

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu en son temps votre lettre du 9 mai dernier, dont nous vous remercions.

Nous avons ainsi noté qu'un projet de décret portant notamment sur le déclassement des RD 931 et 924, du réseau classé route à grande circulation, était en cours, mais qu'il nécessitait encore de multiples consultations.

Pour notre part, nous nous interrogeons toujours sur la lenteur de ces procédures, sachant que les instances départementales compétentes semblent refuser de modifier l'arrêté d'interdiction des poids lourds de plus de 19 tonnes pris par l'ancien président du conseil départemental du Gers sur ces deux départementales, tant que ce déclassement ne sera pas effectif et publié.

Or les riverains de ces départementales constatent que le trafic des PL n'a que très peu diminué suite à cet arrêté, le problème restant toujours préoccupant en terme de sécurité, de nuisances sonores et de pollution de l'air auxquels ils restent exposés.

Nous portons à votre attention que notre association a recueilli à ce jour plus de 500 signatures sur la pétition adoptée à notre Assemblée Générale en mai dernier, dont vous trouverez copie ci-jointe.

Notre association souhaiterait que vous nous accordiez un rendez-vous, le cas échéant en présence de Monsieur le maire de Nogaro, pour faire le point d'une part sur les comptages qui semblent avoir été mis en place sur ces deux départementales mais dont nous n'avons pas eu communication et d'autre part sur le résultat des contrôles effectués par les gendarmes sur cet axe interdit.

.../...

En second lieu, nous souhaiterions savoir, si dans ce projet de décret dont nous comprenons qu'il concerne l'ensemble du réseau régional voire national, il ne serait pas possible de réserver un sort prioritaire aux deux départementales qui nous occupent et qui correspondent à une quarantaine de km.

Les représentants de notre association seraient disponibles pour vous rencontrer à Auch à la date que vous voudrez bien fixer au cours des deux prochains mois.

Nous adressons copie de la présente à Monsieur le maire de Nogaro.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le bureau de l'association,

Sa Présidente Marianne Laborde-Guichené.

Sa Conseillère Edith Goudier.

Ces deux Conseillers médias

C. Vincent.

Caroline Vincent Christian Clayzac

P.J. texte de la pétition